



---

## SNUDI-FO 53

Union  
Départementale des  
syndicats **FORCE**  
**O**UVRIERE de la  
Mayenne

**10 rue du Dr. Ferron**  
**BP 1037**  
**53010, Laval Cedex**

---

Tél. : 02.43.53.42.26

@ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr)

---

Laval, le 7 décembre 2016

Le secrétaire départemental,

à Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Rue de Verdun  
53100 Mayenne

Objet : Demande d'entrevue

Monsieur le Maire,

Nos collègues de l'école publique maternelle Charles Perrault se heurtent depuis plusieurs semaines à des problèmes et une ambiance totalement inédits jusqu'à présent sur une école de votre commune.

Les interventions qui ont eu lieu avec le responsable des affaires scolaires n'ont pu, jusque-là, apaiser le climat délétère qui règne désormais entre l'équipe enseignante et les ATSEM.

Aujourd'hui, nos collègues ont reçu une « vive » invitation, pour ne pas dire une mise en demeure, signée de Madame la conseillère municipale déléguée en charge des affaires scolaires, et intervenant en son nom et au nom de l'Inspecteur de l'Education Nationale, M.Raynal. Cette lettre sollicite « *vivement* [leur] *présence le jeudi 15 décembre 2016 à 17h45 à l'école Charles Perrault* », sans d'ailleurs que le sujet de la rencontre ne soit explicité.

Vous comprendrez notre effarement à la lecture d'un tel courrier.

Sur la forme tout d'abord : il est pour le moins inhabituel que des élus se permettent d'adresser à des enseignants publics une telle assignation, en s'exprimant, de plus, au nom du supérieur hiérarchique desdits enseignants !

Vous admettez que l'initiative, pour aussi cocasse qu'elle soit, pose un problème de fond sur la nature des relations entre les élus et les enseignants des écoles.

Sur le fond, donc : les enseignants publics des écoles sont (toujours) des fonctionnaires d'Etat qui n'ont de compte à rendre qu'à leur hiérarchie, leurs représentants syndicaux ayant (encore) l'opportunité de défendre leurs intérêts et leurs droits. Quelles que soient les bonnes relations qu'élus et enseignants, ont tout intérêt à entretenir et voir prospérer, elles ne peuvent être basées que sur un respect et une confiance réciproques.



---

## SNUDI-FO 53

Union  
Départementale des  
syndicats FORCE  
OUVRIERE de la  
Mayenne

**10 rue du Dr. Ferron  
BP 1037  
53010, Laval Cedex**

---

Tél. : 02.43.53.42.26

@ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr)

---

Vous avouerez, Monsieur le Maire, que dans le cas qui nous occupe, nous sommes loin d'accéder à la quintessence des relations humaines.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir rappeler à Madame la Conseillère municipale en charge du dossier, les prérogatives qui sont les siennes et aussi les limites de son domaine d'intervention.

Nous vous informons que nous conseillons à nos collègues de ne pas répondre à cette injonction et que nous informons l'Inspecteur de circonscription de notre démarche.

Enfin, si nous ne pouvons accepter que nos collègues soient « convoqués » par des élus, nous n'ignorons pas que le problème qui est à l'origine de cette malheureuse initiative mine l'ambiance de l'école, met en cause la compétence et l'autorité de nos collègues, et hypothèque leur équilibre personnel.

C'est pourquoi nous considérons qu'il y a urgence à sortir de cette situation le plus tôt possible, dans la transparence et la considération de toutes les parties.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Stève Gaudin

*Copie à M. Raynal, IEN Laval III*